



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E168939

VALABLE JUSQU'AU 03/10/2026

ÉDITÉ LE

03/09/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2017

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 18/04/2023  
15 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC AUBENAS

Siret : 824 915 367 00026

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8213250

Assurance Responsabilité Travaux :  
AXA ASSURANCES IARD 10579626804

Assurance Responsabilité Civile :  
AXA ASSURANCES IARD 10579626804

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Raison sociale : EURL RICARDO CONSTRUCTION

1605 ROUTE DES JUILLETS  
LA VIGNE DE BRUN  
07200 SAINT-ETIENNE-DE-FONTBELLON

Téléphone : 06 69 13 38 31

Fax :

Portable : 06 69 13 38 31

Site Internet :

E-mail : contact@ricardoconstruction.fr

Responsabilité légale :  
PINTO FERNANDES RICARDO GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                | * Date d'attribution |
|------|----------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 8611 | Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur,Maçon) | 04/10/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 01/01/2021         |
| o Isolation des murs par l'extérieur                                     | 01/01/2021         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 01/01/2021         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.